



Vous avez besoin d'un **renseignement juridique** ?
La Maison de la Justice et du Droit
est là pour vous !



Quel **professionnel** de la justice



L'avocat

Sa principale mission est de défendre les personnes et les entreprises pendant un procès.

L'avocat peut aussi essayer de trouver une solution aux conflits pour éviter un procès.

Pour cela **l'avocat** peut vous conseiller pour :

- des procédures de divorce,
- des procédures de séparation,
- des procédures d'adoption,
- le droit du travail.

e pour quelles **compétences** ?

L'avocat conseille aussi des entreprises pour le droit des entreprises ou la fiscalité.

La fiscalité c'est les impôts.

Tout le monde a le droit d'être aidé par un **avocat**.

Si vous n'avez pas beaucoup d'argent

vous pouvez quand même être aidé par un **avocat**.

Cela s'appelle l'aide juridictionnelle.

C'est l'Etat qui paie les frais pour **l'avocat**.

L'Etat paie tout ou une partie des frais.

Cela dépend de vos revenus.

Quel **professionnel** de la justice



Le notaire

Le notaire vérifie et garde des documents officiels.

Ces documents ont une valeur légale.

Ces documents parlent de l'immobilier
comme l'achat ou la vente.

Ces documents parlent aussi du droit de la famille.

Le droit de la famille c'est par exemple :

- les contrats de mariage,
- les donations,

La donation, c'est donner de son vivant un bien
à quelqu'un de votre famille.

Un bien ça peut être de l'argent ou une maison
par exemple.

e pour quelles **compétences** ?

- les testaments,
- les **PACS** ou **Pacte Civil de Solidarité**,
Le **PACS** c'est un contrat pour organiser la vie commune entre 2 personnes qui ne sont pas mariées.
- les héritages.

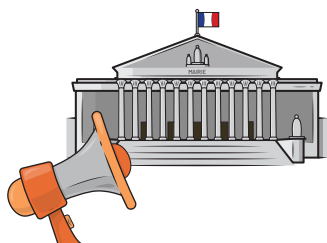


L'écrivain public

L'écrivain public peut vous aider à écrire :

- des courriers,
- des lettres de motivation,
- des demandes écrites officielles,
- des documents administratifs ou privés.

Quel **professionnel** de la justice



Le délégué du Défenseur des Droits

C'est le représentant du Défenseur des Droits près de chez vous.

Le Défenseur des Droits c'est une institution de l'Etat.

Le Défenseur des Droits défend les personnes.

Le Défenseur des Droits fait respecter vos droits.

Le Défenseur des Droits permet l'égalité de tout le monde.

Tout le monde peut demander de l'aide au Défenseur des Droits.

C'est gratuit.

Le délégué est là pour vous aider dans tout conflit avec :

- une administration de l'Etat comme la Préfecture ou le Centre des Impôts,

e pour quelles **compétences** ?

- un organisme du service public comme la **CPAM** ou la **CAF**,

La **CPAM** c'est l'assurance maladie.

La **CAF** c'est les allocations familiales.

- une entreprise publique comme **EDF** ou la **SNCF**,
- les collectivités territoriales comme la Mairie ou le Conseil Régional,
- un établissement hospitalier.

Le délégué peut vous diriger vers les bonnes personnes pour :

- la défense des droits de l'enfant,
- la lutte contre les discriminations,
la discrimination c'est se comporter injustement avec une personne parce qu'elle est différente,
- le respect des règles pour les personnes qui travaillent dans la sécurité.

Quel **professionnel** de la justice



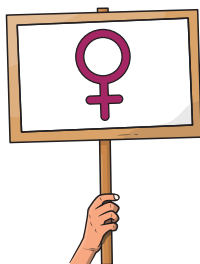
Le conciliateur de justice

Le conciliateur de justice essaie de trouver une solution aux conflits entre 2 parties.

Le conciliateur de justice peut aider par exemple pour :

- des conflits entre un propriétaire et un locataire,
- un conflit entre un professionnel et un client,
- des problèmes de copropriété,
- des conflits de voisinage,
- des difficultés dans le remboursement d'une somme d'argent,
- le refus de payer une facture.

e pour quelles **compétences** ?



Les associations

A l'accueil de **la Maison de la Justice et du Droit**, vous pouvez prendre rendez-vous avec :

- des associations pour l'accès au droit des femmes et des familles comme le **CIDFF**, **C**entre d'**I**nformation sur les **D**roits des **F**emmes et des **F**amilles,
- des associations pour l'aide aux victimes comme **APPUIS**, **A**ccueil, **P**révention, **P**rotection, **U**rgence, **I**nclusion, **S**anté-social .

Quel **professionnel** de la justice



Le commissaire de Justice

Le commissaire de Justice a plusieurs missions.

Il écrit des documents officiels pour la justice
ou pour régler des conflits.

Il remet en main propre les convocations au tribunal
ou les décisions de justice.

Il fait appliquer ces décisions de justice,
comme obliger le paiement d'une amende par exemple.

Le commissaire de Justice s'occupe du remboursement
de dettes comme des loyers ou des factures impayées.

Une dette c'est de l'argent que l'on doit.

e pour quelles **compétences** ?

Le commissaire de Justice écrit des rapports qui serviront de preuves en cas de problème, comme des disputes entre voisins ou des travaux mal faits par exemple.

« © European Easy-to-Read Logo : Inclusion Europe.
Plus d'informations sur www.inclusion-europe.org »

Ce document a été relu et validé par Maeva Gross
avec le soutien de Simon Schoeffler
du centre de formation ETAPES
de l'Adapei Papillons Blancs Alsace.



Maison de la Justice et du Droit

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

14 rue du 6^e Régiment de Tirailleurs Marocains

68100 Mulhouse

Tél. : 03 89 36 80 30

Tram : Cité de l'auto / Ligne 1

Mail : mjd-mulhouse@justice.fr

